

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

38

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 22 mars 2021



MAIRIE DE DIJON

Président : M. François REBSAMEN

Secrétaire : Mme Mélanie BALSON

Membres présents : Mme Nathalie KOENDERS - M. François DESEILLE - Mme Christine MARTIN - M. Pierre PRIBETICH - Mme Sladana ZIVKOVIC - M. Hamid EL HASSOUNI - Mme Claire TOMASELLI - M. Antoine HOAREAU - Mme Nuray AKPINAR-ISTIQAM - M. Franck LEHENOFF - Mme Dominique MARTIN-GENDRE - M. Christophe BERTHIER - Mme Nadjoua BELHADEF - M. Marien LOVICHY - Mme Kildine BATAILLE - M. Benoît BORDAT - Mme Delphine BLAYA - M. Christophe AVENA - Mme Lydie PFANDER-MENY - M. Joël MEKHANTAR - Mme Océane CHARRET-GODARD - Mme Marie-Odile CHOLLET - Mme Laurence FAVIER - M. Denis HAMEAU - M. Jean-Patrick MASSON - M. Georges MEZUI - M. Massar N'DIAYE - Mme Françoise TENENBAUM - M. Vincent TESTORI - Mme Stéphanie VACHEROT - M. Jean-François COURGEY - Mme Danielle JUBAN - Mme Catherine DU TERTRE - M. Philippe LEMANCEAU - Mme Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN - M. David HAEGY - Mme Nora EL MESDADI - Mme Ludmila MONTEIRO - Mme Laurence GERBET - M. Emmanuel BICHOT - Mme Céline RENAUD - Mme Caroline JACQUEMARD - M. Bruno DAVID - Mme Claire VUILLEMIN - M. Axel SIBERT - Mme Catherine HERVIEU - M. Patrice CHÂTEAU - Mme Karine HUON-SAVINA - M. Fabien ROBERT - M. Olivier MULLER - M. Henri-Bénigne DE VREGILLE

Membres excusés : M. Jean-Paul DURAND (pouvoir Mme BELHADEF) - M. Bassir AMIRI (pouvoir Mme KOENDERS) - M. Jean-Philippe MOREL (pouvoir M. LEMANCEAU) - M. Stéphane CHEVALIER (pouvoir Mme RENAUD) - M. Laurent BOURGUIGNAT (pouvoir M. DE VREGILLE) - Mme Stéphanie MODDE (pouvoir M. CHÂTEAU)

OBJET DU VOEU

Le Groupe des écologistes et citoyens Dijon appelle à signer le Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires

Mme Hervieu expose :

Les armes nucléaires représentent une menace inacceptable pour les populations à travers le monde. Pour cette raison, la France a signé en 1992 le Traité sur la non-prolifération nucléaire (TNP) qui stipule dans son article VI que « chacune des parties au Traité s'engage à poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire et sur un traité de désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace ». Le TNP a été conforté par le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), adopté le 7 juillet 2017 par l'Assemblée générale des Nations Unies, avec une majorité de 122 États. Ce Traité est entré en vigueur le 22 janvier 2021. Tous les gouvernements sont maintenant invités à signer et ratifier cet accord mondial qui interdit l'utilisation, la production, le stockage, la menace d'emploi des armes nucléaires et qui ouvre la voie à leur élimination totale.

Le Conseil Municipal de Dijon, préoccupé par la menace que les armes nucléaires posent aux communautés à travers le monde et à notre ville en particulier et leurs conséquences pour notre population demande à Monsieur le Maire :

-de rejoindre l'Appel mondial des Villes en faveur du Traité des Nations Unies pour l'interdiction des armes nucléaires,

-d'adresser une requête au Président de la République pour que la France adhère au Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires.

Voeu rejeté à la majorité :

Contre : 49

Pour : 9

Abstention : 1